



Cayenne, le 14 juin 2017

ANTOINE KARAM SOUTIENT LES LYCEENS MENACES D'EXPULSION

Mesdames, Messieurs,

Antoine KARAM tient à afficher sa solidarité la plus totale aux quatre lycéens, menacés d'expulsion et assignés à résidence, à seulement quelques jours du début des épreuves du baccalauréat.

Si les élèves qui étudient en Guyane en situation irrégulière doivent naturellement effectuer auprès de la Préfecture les démarches nécessaires à leur régularisation, le sénateur précise que c'est aussi l'honneur de la Guyane et de la France que de veiller à leur réussite scolaire dans une période aussi décisive pour leur avenir.

Il regrette donc profondément que ces jeunes, scolarisés au sein du lycée professionnel de Balata, ne puissent se soumettre à leurs examens dans les meilleures conditions.

Enfin, Antoine KARAM tient à saluer l'engagement de tous les acteurs – lycéens, professeurs et militants – qui se sont mobilisés devant la préfecture pour soutenir les quatre lycéens.

Antoine KARAM